

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Chère Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

Jeudi 5 décembre 2024 à 20h30

**Mairie
Salle du conseil municipal
23 rue de Nantes
53230 Cossé-le-Vivien**

En cas d'absence, vous pouvez vous faire représenter par un collègue en retournant à la mairie le formulaire « Pouvoir » ci-joint.

ORDRE DU JOUR

Affaires générales

- Délégation du conseil municipal au Maire – compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Finances et administration générale

- Budget principal : décision modificative n°6
- Budget cuisine centrale : décision modificative n°2
- Budget lotissement de Neuville : décision modificative n°3
- Liste d'admissions en non-valeur
- Vente du local commercial et du logement situés rue de la perception.
- Indemnité de gardiennage de l'église

Urbanisme et bâtiments

- Subventionnement des travaux de rénovation de façades
- Echange de terrains entre la commune et l'école Sainte-Marie

Sport, vie associative et culturelle

- Actualisation de la convention de gestion du site du musée Robert Tatin avec le Département de la Mayenne

- Convention de mise à disposition de la salle FCC à l'Apel des Planches
- Bilan et projets de la programmation culturelle de la commune – Projet M. VIVIEN

Affaires scolaires et périscolaires

- Marchés 2025 d'approvisionnement de la cuisine centrale

Affaires diverses

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Chère Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Christophe LANGOUËT

